

isf.fondationdefrance.org

la 1^{ère} plateforme de crowdfunding dédiée à l'ISF

Contact presse :

Fondation de France - Charlotte de Lattre
T. 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org

www.fondationdefrance.org

isf.fondationdefrance.org

la 1^{ère} plateforme de crowdfunding dédiée à l'ISF

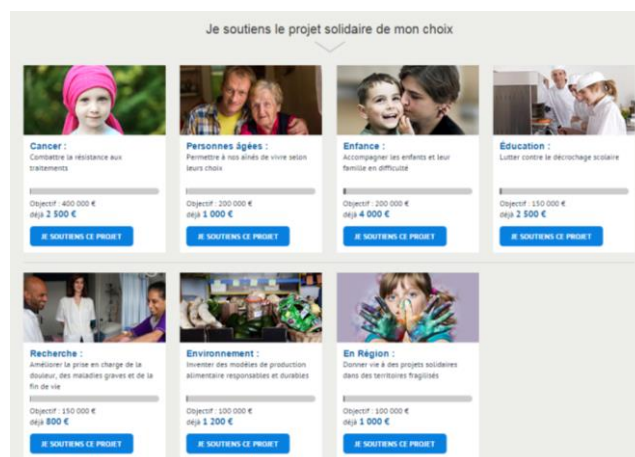
Forte de sa particularité - être la fondation de toutes les causes - la Fondation de France a mis en place la première plateforme de crowdfunding dédiée à l'ISF : isf.fondationdefrance.org, pour permettre aux donateurs de transformer leur impôt en projet solidaire. Avec l'aide de ses experts, elle a identifié cette année 7 causes prioritaires proposées à la générosité.

Parce qu'elle intervient dans tous les domaines de l'intérêt général, la Fondation de France offre aux donateurs la possibilité d'exprimer leur solidarité dans le ou les domaine(s) qui leur tiennent le plus à cœur. Le besoin de financement de chacune des causes est clairement indiqué et l'évolution de la collecte est mise à jour en temps réel, permettant à chacun de suivre le financement du ou des projets qu'il aura décidé de soutenir. Les donateurs sont informés de l'avancement des projets soutenus grâce aux rapports de la Fondation de France.

Les causes proposées sur isf.fondationdefrance.org

Cette année, la Fondation de France a identifié les causes prioritaires suivantes :

- **Cancer** : combattre la résistance aux traitements ;
- **Personnes âgées** : offrir à nos aînés de vivre selon leurs choix, en leur permettant par exemple de continuer à vivre à leur domicile ;
- **Enfance** : accompagner les enfants et leur famille en difficulté ;
- **Education** : lutter contre le décrochage scolaire ;
- **En région** : donner vie à des projets solidaires dans des territoires fragilisés ;
- **Recherche** : améliorer la prise en charge de la douleur, des maladies graves et de la fin de vie ;
- **Environnement** : inventer des modèles de production alimentaire responsables et durables, comme l'agroécologie.



Les donateurs peuvent choisir la ou les causes qu'ils souhaitent soutenir. Ils peuvent aussi décider de laisser la Fondation de France affecter leurs dons aux actions d'intérêt général prioritaires.

Dons ISF : quelques chiffres clés

- 75 % de déduction fiscale sont appliqués aux dons ISF,
- 50 000 € peuvent être déduits de l'impôt au titre de dons ISF,
- 3 000 personnes assujetties à l'ISF ont fait un don à la Fondation de France et aux fondations qu'elle abrite en 2015,
- 9 millions d'euros ont été collectés au titre des dons ISF par la Fondation de France et ses fondations sous égide en 2015,
- 45 % des dons ISF à la Fondation de France sont affectés à plusieurs causes.

L'ISF à la Fondation de France : des choix et des services à la carte

Sur isf.fondationdefrance.org, les donateurs ISF ont la possibilité d'effectuer leur don jusqu'à la dernière minute. Ils pourront télécharger leur reçu fiscal directement en ligne ou l'obtenir par mail 24h après réception de leur chèque, virement ou don web.

Pour simplifier leur démarche, la Fondation de France propose également :

- **toutes les informations** concernant la fiscalité liée à l'ISF,
- **une réponse instantanée à toute question complémentaire via le service de discussion**, la ligne téléphonique et le mail dédiés : 01 44 21 87 87 ou e.delbey@fdf.org,
- une calculatrice en ligne pour déterminer le montant de son ISF dû et la réduction d'impôt obtenue après avoir fait un don.

La Fondation de France ouvre également ses bureaux dans 8 villes de France pour déposer son chèque et repartir immédiatement avec son reçu fiscal. Ouverts de 9h à 17h30 sans rendez-vous, ces points d'accueil, se situent au siège et dans chacune de nos fondations régionales :

Fondation de France

40 avenue Hoche
75008 Paris

Fondation de France Grand Est

10 rue Sainte-Marguerite
CS 90012
67083 STRASBOURG CEDEX

Fondation de France Centre Est

19 rue de l'Arbre Sec
69001 LYON

Fondation de France Grand Ouest

8 rue du Pré Botté
35000 RENNES

Fondation de France Nord

29 Grand'Rue
59100 ROUBAIX

Fondation de France Méditerranée

42 rue Montgrand
CS 20004
13006 MARSEILLE

Fondation de France Sud-Ouest

16 rue Montesquieu
33000 BORDEAUX

Fondation de France Grand Ouest

5 rue Columelle
44000 NANTES

Contact presse :

Fondation de France - Charlotte de Lattre
T. 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org

ISF 2016 : transformez votre impôt en projet solidaire

Cette année 7 causes ont été identifiées par la Fondation de France comme étant des causes prioritaires. Elles sont proposées au financement sur isf.fondationdefrance.org :

CANCER : combattre la résistance aux traitements

Besoin de financement : 400 000 €

Première cause de mortalité en France avec 150 000 décès, les cancers touchent plus de 365 000 nouvelles personnes chaque année.

Bien que la recherche contre les maladies ait fait des progrès considérables ces dernières années, un certain nombre de patients restent confrontés à l'échec thérapeutique, même dans le cas des pathologies cancéreuses les mieux soignées aujourd'hui, comme le cancer de la prostate ou du sein.

C'est pour faire naître de nouvelles thérapies que la Fondation de France a inscrit la recherche sur la résistance aux traitements au cœur de ses priorités.

De grandes figures de la recherche sur le cancer se réunissent bénévolement pour former le comité d'experts de la Fondation de France afin de repérer les meilleurs projets de recherche destinés à :

- mieux comprendre les mécanismes de résistance aux traitements de certains patients ;
- identifier, dès le diagnostic, le traitement le plus personnalisé ;
- trouver de nouvelles pistes thérapeutiques pour renforcer l'efficacité des traitements.

Parmi les projets déjà soutenus : le rôle des mutations génétiques a été identifié dans une forme rare de leucémie pédiatrique. La Fondation de France soutient un projet de recherche qui permettra de diagnostiquer plus rapidement ce type de cancer et donc de pouvoir envisager de nouvelles thérapies ciblées. Ce projet est porteur d'espoir pour les enfants malades et leurs familles.

PERSONNES AGEES : permettre à nos aînés de vivre selon leurs choix

Besoin de financement : 200 000 €

Le vieillissement de la population est un des enjeux de société majeurs pour notre pays qui compte plus de 6 millions de personnes âgées de plus 75 ans.

L'espoir de chacun n'est plus seulement de vivre plus longtemps, mais de vivre mieux sa vieillesse. Pourtant, sous prétexte de vouloir les préserver, certaines personnes âgées sont privées d'une part de leur liberté de vie.

Mobilisée depuis 20 ans en faveur de l'autonomie des personnes âgées, la Fondation de France soutient des projets visant à protéger leur droit au choix et au risque, à améliorer leurs conditions de vie et à créer des relations sociales et humaines, dans le respect de leur dignité et de leur décision.

Parmi les projets déjà soutenus : « Le temps pour ToiT », créée par la région Pays-de-Loire, favorise l'habitat intergénérationnel en permettant à des personnes âgées isolées de vivre à leur domicile en hébergeant une personne plus jeune.

ENFANCE : accompagner les enfants et leur famille en difficulté

Besoin de financement : 200 000 €

Certains enfants sont confrontés, dès leur plus jeune âge, à des situations difficiles qui compromettent leur bien-être comme leur avenir. Celles-ci sont souvent dues à leur environnement familial : pauvreté, exclusion, fragilités psychiques ou médicales, violences... Or comment aider utilement et durablement ces enfants si la situation de leurs parents ne s'améliore pas ?

C'est pourquoi la Fondation de France conduit une action ambitieuse à destination des enfants en situation de grande vulnérabilité en prenant en compte l'environnement familial dans sa globalité. Les projets financés s'appuient sur des approches pluridisciplinaires pour contribuer au plein épanouissement des enfants concernés.

Pour aider les enfants et leurs familles à surmonter leurs difficultés, nous sélectionnons des initiatives pour, notamment :

- renouer ou renforcer les liens familiaux lorsque ceux-ci sont fragilisés ;
- favoriser une meilleure prise en considération de l'enfant par son entourage ;
- promouvoir la bientraitance et valoriser le rôle des parents ;
- aider les enfants témoins de violences à surmonter leur mal-être.

Parmi les projets déjà soutenus : à Strasbourg, le centre de ressources et de consultations familiales « La Grande Écluse » apporte une prise en charge spécialisée et globale à des enfants et adolescents en souffrance suite à un événement traumatique intense : deuil, accident, maladie, maltraitance, abus...

EDUCATION : lutter contre le décrochage scolaire

Besoin de financement : 150 000 €

150 000 jeunes quittent le système éducatif chaque année sans diplôme et parmi eux, près de 40 000 dès le collège. Sans diplôme ni qualification et ne maîtrisant pas les savoirs fondamentaux, ces jeunes se retrouvent souvent avec le chômage et la précarité comme perspectives.

Via son programme « Aidons tous les collégiens à réussir », la Fondation de France a choisi de consacrer son action sur cette période charnière pour la suite du parcours des enfants que constitue le collège. Depuis 2010, nous avons déjà financé plus de 215 projets permettant à plus de 25 000 collégiens de se réconcilier avec l'école.

Nous souhaitons renforcer nos projets pour aider tous les collégiens à réussir, notamment via :

- la mobilisation des parents et des familles ;
- l'adaptation de pédagogies alternatives pour développer le goût et le plaisir d'apprendre ;
- la mise en œuvre de modes d'organisation et de gouvernance d'établissements plus collaboratifs.
- l'ouverture de l'école sur son environnement en partenariat avec les entreprises, les collectivités et les associations.

Parmi les projets déjà soutenus : pour redonner à des collégiens en difficulté le goût de la réussite, l'équipe pédagogique du collège Rosa Parks de Châteauroux a initié un parcours de découverte des métiers de l'hôtellerie de luxe. Un programme ambitieux et remotivant qui leur ouvre les portes de la haute gastronomie auprès de professionnels réputés.

EN REGION : donner vie à des projets solidaires dans des territoires fragilisés

Besoin de financement : 100 000 €

C'est au plus près des réalités quotidiennes que naissent souvent les bonnes solutions, celles qui répondent à des besoins concrets parce qu'elles ont été imaginées par les habitants eux-mêmes.

Fort de cette conviction et de sa présence dans différentes villes de France, la Fondation de France accompagne les dynamiques territoriales, permettant aux acteurs locaux de construire des réponses adaptées aux enjeux de leur quartier, de leur commune ou de leur département.

La Fondation de France soutiendra les porteurs de projets et les habitants qui veulent faire bouger les choses dans 6 territoires sensibles de France :

- Hautes-Alpes
- Lens-Liévin et Hénin-Carvin
- Haute-Gironde et Libournais
- Saumurois et vallées d'Anjou
- Nord Isère
- Agglomération de Mulhouse

Parmi les projets déjà soutenus : porté par des habitants d'un quartier défavorisé de Liévin de Liévin (62), le projet de café pour enfants « Nino'Kid » a vu le jour grâce à l'appui de la Fondation de France. Il permet aux enfants de profiter d'activités culturelles, manuelles et artistiques et de renforcer la cohésion sociale en créant de nouvelles solidarités entre les populations.

RECHERCHE : améliorer la prise en charge de la douleur, des maladies graves et de la fin de vie

Besoin de financement : 150 000 €

Les progrès médicaux ont permis de faire progresser l'efficacité des thérapies contre les maladies graves et donc l'espérance de vie. Cependant, les questions de la prise en charge de la douleur et de l'accompagnement en fin de vie, quand il n'y a plus d'espoir, n'en sont que renforcées.

Identifier les pratiques et les thérapies permettant de réduire la douleur et de soulager la fin de vie, et ce dans des délais rapides ; La Fondation de France finance ces travaux de recherche depuis 1999 au bénéfice des malades, de leurs proches et des personnels soignants.

Les actions visant à :

- améliorer les pratiques soignantes en France ;
- développer la connaissance sur les maladies graves et la fin de vie ;
- favoriser des recherches pluridisciplinaires sur des questions éthiques qui ne trouvent pas de financement ailleurs en France.

Parmi les projets déjà soutenus : de nombreuses femmes opérées pour un cancer du sein souffrent de douleurs postopératoires sévères. La Fondation de France soutient une étude qui permettra d'évaluer l'efficacité d'une nouvelle technique anesthésique : le bloc pectoral échoguidé. Si son efficacité se confirme, cette technique constituerait une avancée majeure pour des milliers de femmes à travers le monde.

Besoin de financement : 100 000 €

Aujourd'hui, alors qu'une personne sur neuf souffre de la faim dans le monde, principalement dans les pays en développement, les pays développés voient s'accroître l'obésité et le gaspillage alimentaire. Les systèmes de productions agricoles et de consommations alimentaires se trouvent aujourd'hui au centre d'enjeux qui relèvent autant de la protection des écosystèmes, de leur capacité à nourrir convenablement les populations, que de l'équité sociale et de la santé publique.

Il est indispensable de faire émerger des pistes nouvelles qui vont permettre de penser autrement l'agriculture afin qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement et qu'elle soit plus saine pour la santé humaine.

C'est pourquoi la Fondation de France soutient des projets pour :

- penser une autre agriculture, tenant compte de l'écosystème, des territoires, des agriculteurs et des consommateurs ;
- réduire les impacts négatifs des systèmes agricoles et alimentaires sur l'environnement et les écosystèmes ;
- favoriser les pratiques agroécologiques pour une alimentation saine pour la santé humaine ;
- impliquer les chercheurs, les producteurs, les acteurs locaux, les collectivités et les citoyens autour de ce double objectif.

Parmi les projets déjà soutenus : avec l'aide de la Fondation de France, le projet de l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Hautes-Alpes vise à soutenir et renforcer l'agroécologie paysanne sur un territoire de montagne par une démarche impliquant des paysans, des chercheurs et des associations et institutions locales.

Contact presse :

Fondation de France - Charlotte de Lattre
T. 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org